



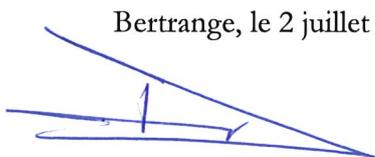
Commune de BERTRANGE

## AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 9.2. de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que la **société AUTOPARTS s.à.r.l., au nom et pour le compte de l'ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSEES** a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un pont élévateur de la Marque NUSSBAUM, du type SMART LIFT 2.35, n° de construction 471766 à Bertrange.

Bertrange, le 2 juillet 2025



  
Yuri DE SMET  
Bourgmestre

  
Georges FRANCK  
Secrétaire

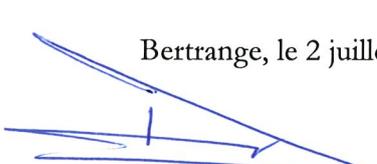
---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un pont élévateur à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 2 juillet 2025.

Bertrange, le 2 juillet 2025



  
Yuri DE SMET  
Bourgmestre

  
Georges FRANCK  
Secrétaire